

**Conférence de presse STRATEGIE DE CROISSANCE;
Berne,
17 avril 2007**

Allocution de

*Monsieur le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher,
directeur de l'économie publique du canton de Berne*

Le discours prononcé fait foi



**« BERNE VA DE L'AVANT » :
LA STRATÉGIE DE CROISSANCE VERSION 2007**

1. Introduction

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse et vous remercie de votre intérêt.

Nous sentons subjectivement de manière plus nette que par le passé les effets de la reprise conjoncturelle: nous avons réussi à améliorer la situation dans différentes technologies-clés (technique de précision et microtechnique, génie médical, industrie des machines et télécommunications). Le canton ne peut pas ordonner la croissance économique. Mais le Conseil-exécutif a la ferme intention de créer des conditions générales aussi favorables que possible à l'économie. La STRATEGIE DE CROISSANCE et son développement (version 2007) constituent un projet politique central.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif a décidé de vous présenter aujourd'hui de plus près le rapport sur la STRATEGIE DE CROISSANCE, ce dont se chargeront le président du Conseil-exécutif et le directeur de l'économie publique.

J'aimerais saluer spécialement Madame Eva Jaisli, la directrice de l'entreprise PB Swisstools, sise à Wasen im Emmental. Elle portera un regard extérieur sur nos travaux.

Notre présentation se déroulera comme suit: Monsieur Werner Luginbühl, le président du Conseil-exécutif, vous exposera en premier l'état actuel de la mise en œuvre de la STRATEGIE DE CROISSANCE 2004 et de la manière dont les travaux relatifs à la nouvelle version 2007 ont été intégrés au programme gouvernemental de législature 2007-2010. Je me concentrerai pour ma part ensuite sur le contenu de la nouvelle « STRATEGIE DE CROISSANCE version 2007 ». Comme indiqué plus haut, Madame Eva Jaisli nous fera part de son point de vue extérieur. Nous terminerons la présentation par un bref aperçu de la suite des événements. Enfin, nous resterons à votre disposition pour vos répondre à vos questions et interviews.

2. Situation de départ et motivations du Conseil-exécutif

« Le canton de Berne va de l'avant ». Les **chiffres les plus récents le prouvent**: notre canton est devenu, au cours des dernières années, un site d'implantation et un cadre de vie compétitifs:

- Le chômage y est inférieur d'un pour cent au taux de chômage suisse.
- L'augmentation du nombre d'emplois y a été supérieure à la moyenne au cours des années 2001 à 2005.
- Les finances cantonales affichent un excédent de recettes depuis 1998 et le niveau d'endettement diminue.
- Les clusters définis par le canton se sont développés de manière satisfaisante: le nombre de personnes occupées et la valeur ajoutée n'y ont pas seulement augmenté plus fortement que dans les autres branches, mais aussi plus fortement que la moyenne suisse.

Mais nous **ressentons aussi subjectivement** les progrès du canton de Berne: nous offrons aujourd'hui des conditions idéales à de nombreuses entreprises nationales et internationales:

1. une localisation centrale au cœur de la Suisse et de l'Europe ainsi que d'excellentes infrastructures,
2. un réservoir de main-d'œuvre qualifiée et bilingue,
3. une université et une haute école spécialisée,
4. la proximité immédiate du centre décisionnel politique de Suisse.

En ce qui concerne la fiscalité des personnes morales, le canton se trouve parmi les 10 premiers cantons de Suisse. Nous ferons aussi encore des progrès en ce qui concerne les personnes physiques.

Le Conseil-exécutif souhaite soutenir et encourager cette évolution positive.
Il veut:

- encore mieux exploiter les atouts du canton et corriger les points faibles existants;
- donner de nouvelles impulsions au canton et lui fournir les moyens d'affronter l'avenir.

Dans son programme gouvernemental de législature 2007 - 2010, le Conseil-exécutif avait placé le développement au cœur de sa politique et avait désigné le renforcement de la capacité d'innovation comme l'un de ses objectifs principaux.

Pour le Conseil-exécutif, il est pour cette raison clair que la croissance économique n'est pas une fin en soi, mais qu'elle doit être **au service d'un développement durable**, car seule une économie en pleine croissance crée la base nécessaire pour

- garantir que les prestations publiques soient fournies avec la qualité souhaitée dans le canton de Berne et
- pour satisfaire de manière appropriée les besoins de la société.

Et parce que la croissance économique n'a de sens que dans la mesure où elle

- tient compte des capacités de notre environnement et les garantit à long terme.

Sur la base de ces considérations, le Conseil-exécutif a fait examiner la stratégie de croissance quant à sa **durabilité**. Les effets de la stratégie sur les trois domaines de la durabilité ont été analysés et appréciés sous la forme d'un essai pilote. En résumé:

- Les effets de la stratégie de croissance sont **globalement positifs**.
- Le **potentiel de croissance** du canton de Berne est influencé de manière positive, les **secteurs-cibles de la société** tendent à l'être aussi.
- Les effets de l'augmentation des activités économiques sur **l'environnement** sont en revanche tendanciellement négatifs. Mais la stratégie de croissance compense ces effets indésirables par un renforcement de l'aménagement du territoire et par l'encouragement des énergies renouvelables.

La « stratégie de croissance version 2007 » présente, sur cette base, de manière détaillée les nouvelles priorités durables que le Conseil-exécutif souhaite fixer en matière de politique économique pour le canton de Berne au cours des prochaines années.

3. Stratégie de croissance version 2007

Les **trois orientations de la stratégie de croissance** 2004 restent en principe valables et sont pour cette raison maintenues.

- Il faut premièrement **renforcer le canton de Berne comme site d'implantation** le long des axes de communication principaux (Berne-Berthoud-Langenthal et Thoune-Berne-Bienne-Moutier).
-

- Il faut deuxièmement **renforcer le canton de Berne comme cadre de vie** par l'aménagement du territoire et une meilleure commercialisation.
- Il faut troisièmement **assurer les performances** en continuant de réduire la dette, en recentrant les prestations publiques et en créant des marges de manœuvre pour faire face à de nouveaux défis.

Il importe au Conseil-exécutif de focaliser plus fortement la stratégie de croissance. Il a pour cette raison réduit le nombre de champs d'action de 10 à 4 et le nombre de mesures de 67 à 30.

3.1 Quatre champs d'action au lieu de dix

Les mesures sont centrées sur les champs d'action déterminants:

1. Formation, innovation et économie
2. Finances et services
3. Développement territorial et mobilité
4. « Marque canton de Berne »

Les quatre champs d'action s'appuieront ainsi sur l'actuel programme gouvernemental de législature 2007-2010.

Le champ d'action « **Formation, innovation et économie** » regroupe trois domaines étroitement liés. La productivité, mais aussi la faculté d'innover, dépendent très étroitement du niveau de formation des personnes employées. La formation est un facteur décisif en matière de productivité et donc de croissance économique. Elément de convergence entre la formation, la recherche et la technologie, le savoir est un facteur essentiel pour affronter une concurrence internationale devenue plus âpre. Des études internationales montrent que le système ainsi que l'offre de formation jouent un rôle toujours plus important pour la concurrence entre sites d'implantation.

Le champ d'action « **Finances et prestations** » concerne des questions centrales. La politique financière est elle aussi un domaine politique important: un endettement qui remet en question l'équilibre de l'économie entière compromet le processus de croissance. Des impôts trop élevés ou exerçant une trop forte distorsion posent eux aussi problème. Mais il est également essentiel de pouvoir assurer le financement des investissements dans les infrastructures. Dans ce contexte tendu, il s'agit de prendre de bonnes décisions – des décisions qui remplissent aussi les exigences d'un développement durable. Même si le canton de Berne a fait des progrès réjouissants en la matière, ce champ d'action demande une attention constante.

Le champ d'action « **Développement territorial et mobilité** » est d'une importance centrale pour le développement économique. Ce dernier nécessite en effet de l'espace et une mobilité élevée. Mais l'augmentation du flux de trafic est un défi majeur pour le développement durable. Les différents modes de transport doivent être utilisés conformément aux avantages qu'ils présentent et combinés entre eux. Le développement territorial doit être adapté aux infrastructures de transport existantes. Le pilotage du déve-

loppement territorial ne peut pas être laissé aux seules forces du marché. Les mesures proposées doivent permettre d'améliorer la sécurité de la planification pour l'économie. Des projets nécessaires à l'économie, tels que l'encouragement des pôles de développement économique (PDE) ou le système de pondération des trajets, améliorent la sécurité de la planification et continueront de jouer un rôle central lors de l'exécution.

Avec le champ d'action « **Marque canton de Berne** », nous voulons positionner les atouts du canton de Berne en tant que site d'implantation économique et cadre de vie de façon plus offensive, lui donner un profil et contribuer à la diffusion d'une image positive. Il faut en outre que le canton de Berne soit à l'avenir davantage perçu en tant qu'ensemble.

3.2 30 mesures au lieu de 67

Cette concentration massive des mesures est d'une part possible grâce au fait que de nombreuses mesures issues de la stratégie de croissance 2004 ont été réalisées ou se trouvent en cours de réalisation. Il était d'autre part indispensable d'orienter la stratégie de croissance version 2007 sur les champs d'action déterminants pour la croissance économique durable.

3.3 Mesures individuelles

Je voudrais maintenant présenter de plus près quelques mesures choisies. Vous trouverez des informations sur l'ensemble du programme dans les documents qui vous ont été remis.

a) Proposer une formation de qualité

Il faut exploiter au mieux le potentiel de formation et encourager la mixité sociale. Le canton de Berne expérimentera différents modèles qui montreront comment atteindre ces objectifs. Il est aussi nécessaire d'harmoniser les différents systèmes cantonaux de formation. Les classes supérieures de l'école obligatoire doivent garantir un niveau comparable dans toute la Suisse. Cela suppose de mettre en place des standards de formation et une coordination intercantonale. Les deux projets en cours BIVOS (« standards de formation à l'école obligatoire ») et HarmoS (harmonisation intercantonale) couvrent ce dessein.

b) Interconnecter la formation et l'économie / encourager la recherche et le développement

Le transfert du savoir accumulé dans les hautes écoles spécialisées vers l'économie (et inversement) est un important facteur d'innovation. La collaboration entre l'économie et les hautes écoles doit pour cette raison être intensifiée. Grâce à l'université, aux hautes écoles spécialisées et aux centres de transfert, les conditions sont bonnes dans le canton de Berne. Il faut concrètement mieux coordonner les activités dans le domaine du transfert de savoir et de technologie (WTT). Il faut créer pour cela une plate-forme pour tous les centres de transfert de savoir du canton de Berne sous la direction d'InnoBE.

Les objectifs WTT quantifiables doivent en outre être intégrés dans la convention de prestations signée entre la Direction de l'instruction publique et les hautes écoles. Il faut enfin créer un groupe de stratégie « Innovation » composé de délégations d'entreprises, d'instituts scientifiques, de partenaires sociaux et de l'administration. Ce groupe sera une cellule de réflexion qui permettra une prise de conscience et une meilleure compréhension des rapports entre politique et innovation. Il sondera la marge de manoeuvre en matière de politique de l'innovation au niveau cantonal et suggèrera des décisions stratégiques.

c) *Facilité l'entrée sur le marché du travail*

L'épanouissement des capacités et des potentiels des jeunes est particulièrement important pour la croissance économique dans le canton de Berne. En cas de chômage de longue durée, le savoir acquis par les jeunes est perdu, un grand potentiel est inutilisé et les assurances sociales sont sollicitées. L'objectif primaire de cette mesure consiste à permettre à davantage de jeunes ayant terminé leur formation et à la recherche d'un emploi de décrocher un emploi régulier de plus longue durée.

Pour atteindre cet objectif, il faut éliminer les déficits chez les jeunes et améliorer les possibilités de contact avec des employeurs potentiels. Il faut en outre renforcer la collaboration interinstitutionnelle.

d) *Développement territorial et mobilité*

Le projet **Renforcer les régions bernoises** est l'une des mesures de ce champ d'action important: la Nouvelle politique régionale (NPR) de la Confédération donne une nouvelle base à la promotion des régions.

Le programme de mise en œuvre cantonal qui réunit et complète les six programmes d'encouragement régionaux veut promouvoir les projets novateurs. Figurent au premier plan les projets qui apportent une valeur ajoutée, créent des emplois, qualifient la main-d'œuvre et améliorent la qualité de vie.

Comme il est question de politique structurelle à long terme pour améliorer la compétitivité des régions, l'horizon temporel des objectifs varie entre 4 et 8 ans. Les mesures des régions concernent essentiellement le maintien et la promotion de l'économie régionale, le renforcement de la collaboration entre l'économie et les activités commerciales, industrielles et artisanales ainsi que les ressources naturelles renouvelables. Le canton assume la responsabilité de certains projets d'importance cantonale.

e) *« Marque canton de Berne »*

Le canton de Berne doit être positionné plus fortement que région attractive et comme ensemble par des mesures de marketing et de communication s'adressant à ses propres habitants ainsi qu'au public suisse et étranger.

Une région attractive incite entre autres plus d'habitants et d'entreprises à s'y installer et génère ainsi plus de croissance économique. Pour se positionner avec succès, le canton de Berne a besoin d'un profil clair. En font partie une stratégie de commercialisation et un *Corporate Design* homogène. De plus, les innovations bernoises doivent

être plus visibles afin d'améliorer l'image du canton de Berne en tant que site économique et de recherche.

Vous souvenez-vous encore de la carte extraite du Plan directeur, avec la croix formée par les axes de communication ? Cette croix peut être étirée sur l'ensemble de la Suisse, ainsi que le montre le prochain transparent.

Fehler! Es ist nicht möglich, durch die Bearbeitung von Feldfunktionen Objekte zu erstellen.

En tant que deuxième plus grand canton de Suisse (surface, population et revenu cantonal) et du fait de sa localisation géographique centrale, notre canton et son travail acquièrent une dimension nationale. La collaboration entre les cantons fortement peuplés situés sur les axes nord-sud et est-ouest prendra de plus en plus d'importance en vue de garantir la croissance économique en Suisse dans le long terme. Nous voulons ici aussi nous imposer et nous profiler.

4. Perspectives

Comment continuer ? Nous vous avons montré que la stratégie de croissance est un instrument de pilotage essentiel du Conseil-exécutif.

Une commission spéciale du Grand Conseil procédera à l'examen préalable du rapport au cours des prochaines semaines. L'affaire sera ensuite présentée au Parlement pendant la session de juin pour discussion.

Comme il s'agit d'un rapport du Conseil-exécutif, le Parlement n'y apportera pas lui-même de modifications. Mais le Grand Conseil peut, sous forme de déclarations de planification, prendre position de manière divergente sur le rapport et formuler des suggestions. Le Conseil-exécutif tiendra compte des éventuelles déclarations de planification dans le cadre des travaux ultérieurs.

Le gouvernement prévoit que des décisions de mise en œuvre concrètes destinées aux Directions compétentes soient élaborées pour les 30 mesures d'ici l'automne 2007. La mise en œuvre concrète débutera à partir de ce moment.

Le prochain controlling global de la stratégie de croissance aura lieu en 2009 et coïncidera avec la période de législature de quatre ans.

Vous le voyez: le canton de Berne va de l'avant. A l'instar d'un alpiniste, nous nous progressons d'un pas constant. Seul un travail incessant et sérieux mène à des résultats durables et à la réussite. Le Conseil-exécutif du canton de Berne en est convaincu.

Je vous remercie de votre attention.
